

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le 03.10.2024

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_212-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CIAS

Exercice 2023

SOMMAIRE

01. PRÉSENTATION DU CIAS

- Compétences du CIAS
- Gouvernance
- Budget 2023

02. SYNTHÈSE DES DÉCISIONS 2023

- Conseil d'Administration
- Comité Social Territorial

03. RETOUR SUR LES COMPÉTENCES DU CIAS

- Gestion de l'EHPAD
- CISPDR
- Développement social

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_212-DE

PRÉSENTATION DU CIAS



Compétences du CIAS

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_212-DE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Guingamp-Paimpol Agglomération est un Établissement Public Administratif Intercommunal. Il est administré par un Conseil d'Administration présidé de droit **par le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale**.

L'organisation et le fonctionnement du CIAS sont régis par les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le 27 août 2019, le Conseil d'Agglomération a délibéré favorablement sur une montée en puissance du CIAS, en complémentarité de l'action des CCAS et des communes.

Pour donner au CIAS sa pleine mesure, et notamment pour une politique de développement social ambitieuse, le Conseil d'Agglomération, en date du 14 décembre 2021, a missionné le CIAS sur les compétences suivantes :

EHPAD

Gestion de l'EHPAD
Les Magnolias
de Pontrieux

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La mise en réseau
des acteurs sociaux
du territoire

Le soutien et l'appui
aux CCAS existants
et aux communes

Le soutien,
l'accompagnement, la
coordination de dispositifs
de développement social

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

L'animation et la
coordination du Contrat
Intercommunal de Sécurité
et de Prévention de la
Délinquance et de la
Radicalisation (CISPDR)



01. Un Conseil d'Administration

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration. Outre son Président, il comprend :

- Douze membres élus par le Conseil d'Agglomération
- Douze membres nommés par le Président parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire de l'Agglomération

02. Une Commission Permanente

La Commission Permanente est composée de la Vice-présidente et de 6 administrateurs désignés par le Conseil d'Administration à parité parmi les administrateurs nommés par le Président et parmi les administrateurs élus au sein du Conseil d'Agglomération. La Commission se prononce sur toutes les questions relevant des compétences du CIAS. Elle a un rôle consultatif.

03. Un Observatoire de l'Action Sociale

L'Observatoire de l'Action Sociale est une instance partenariale installée en juillet 2022. Elle concrétise la volonté des partenaires (Maison du Département, CAF, Services de l'Etat, élus communaux et administrateurs du CIAS) de travailler en réseau.

04. Des groupes de travail

Afin de répondre aux besoins du territoire et être au plus proche du terrain, des groupes de travail et d'échange d'informations se réunissent plusieurs fois par an sur des thématiques identifiées. Exemples : tranquillité publique, soutien aux CCAS, violences faites aux femmes, groupe de soutien aux victimes de violences conjugales, chefs d'établissements scolaires, etc.

05. Une équipe

Pour l'exercice de ses missions, le CIAS dispose :

- D'un directeur chargé de la gouvernance du CIAS
- D'un agent chargé de la gestion administrative et comptable du CIAS
- D'un poste de chargé de développement social

Budget 2023

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_212-DE

FONCTIONNEMENT

199 892€*

**dont 182 696€ pour
les salaires et charges*

PREVENTION

73 206€

DEVELOPPEMENT

SOCIAL

21 428€

BUDGET 2023 = 294 526€

Le budget du CIAS se décompose de la manière suivante :

- **Un volet administratif :**

- o Des frais de fonctionnement (adhésion UNCCAS, fluides, loyer, amortissements)
- o Des charges de personnel (coût des 3 postes : direction, coordination administrative et poste de chargé de développement social)

- **Une politique de développement social :**

- o Subventionnement d'opérateurs sociaux
- o Programmation d'actions spécifiques
- o Travail en réseau avec les CCAS et les partenaires institutionnels

- **La coordination du CISPDR :**

- o Élaboration et mise en œuvre d'un programme de prévention
- o Financement d'actions de prévention et de dispositifs partenariaux

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_212-DE

SYNTHÈSE DES DÉCISIONS 2023

Conseil d'Administration

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_212-DE

En 2023, le Conseil d'Administration du CIAS s'est réuni à six reprises et a délibéré, entre autres :

- **Au titre du CISPDR sur :**

- o La validation d'un programme opérationnel
- o La publication d'un appel à projets
- o L'attribution de subventions pour des dispositifs de prévention

- **Au titre du développement social sur :**

- o Le financement d'une plateforme de mobilité (WIMOOV)
- o L'Analyse des Besoins Sociaux
- o La publication d'un appel à initiatives locales de développement social
- o L'attribution de subventions

- **Au titre de l'EHPAD sur :**

- o L'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif
- o La validation du projet d'établissement
- o Le suivi des démarches pour la reconstruction de l'établissement
- o Un projet de coopération avec le CCAS de la Roche Jaudy et l'ASAD Argoat
- o La validation du règlement intérieur du Conseil de Vie Sociale

Comité social territorial

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_212-DE

Le Comité Social Territorial, installé le 24 janvier 2023, s'est réuni à trois reprises. Il s'est notamment prononcé sur les points suivants :

- La validation du règlement intérieur
- L'instauration du RIFSEEP
- La présentation du Rapport Social Unique 2021
- La réorganisation des services
- La modification de l'avenant au protocole du temps de travail
- L'adoption d'un nouveau règlement d'hygiène et de sécurité
- Le projet de nouvel EHPAD
- Le projet de collaboration avec le CCAS de la Roche-Jaudy

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_212-DE

RETOUR SUR LES COMPÉTENCES DU CIAS



GESTION DE L'EHPAD

Le 27 novembre 2018, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération s'est prononcé favorablement à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « action sociale » et a notamment inscrit dans ses statuts la gestion de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Pontrieux par le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération.



En 2023, le CIAS s'est chargé de :

- La gestion de l'EHPAD : élaboration de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) et l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)
- L'animation de groupes de travail : RIFSEEP et réorganisation des services
- La poursuite des démarches pour la reconstruction de l'établissement
- Le suivi du projet de coopération avec le CCAS de la Roche Jaudy

Le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR) est coordonné et animé par le CIAS. Il a pour objectif d'assurer la qualité de vie et la tranquillité publique sur le territoire.

C'est un outil de coordination permettant de faire jouer les synergies entre tous les acteurs de la sécurité et de la prévention, forces de l'ordre, instances judiciaires, élus, associations.

Le Contrat, signé courant 2022, se décline dans un dispositif opérationnel.

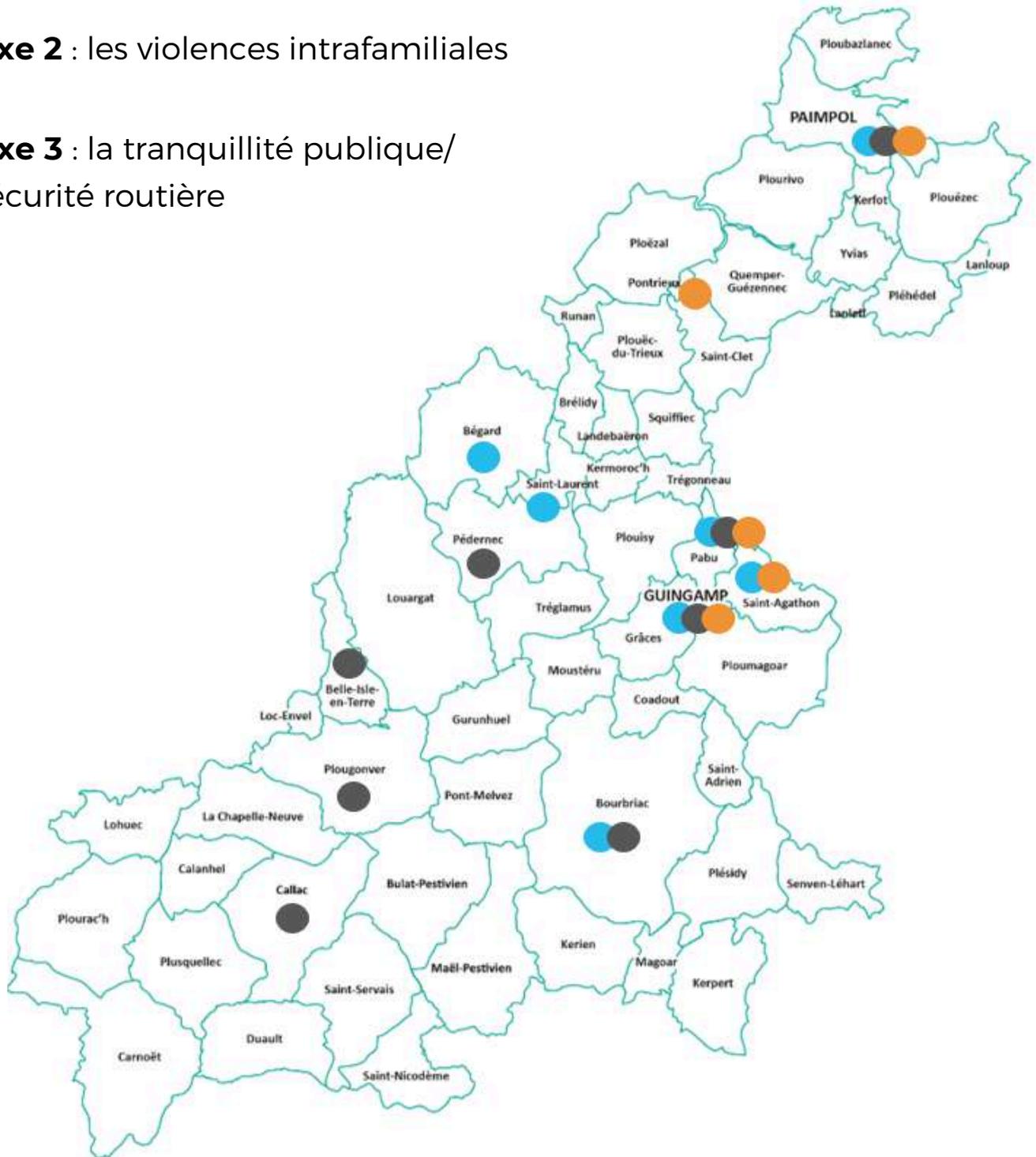
Programme d'actions

Chaque année un programme de prévention ambitieux s'adressant à tous les publics (primaire / secondaire, seniors, professionnels et élus) est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

Les actions proposées correspondent à des besoins identifiés dans le diagnostic local de sécurité.



-  **Axe 1** : la jeunesse
-  **Axe 2** : les violences intrafamiliales
-  **Axe 3** : la tranquillité publique/
sécurité routière



CONSTATS

ACTIONS RÉALISÉES ET PUBLIC TOUCHÉ

UN MAUVAIS IMPACT D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX

Conférence E-enfance pour sensibiliser les parents aux risques d'internet à l'UCO le 28 juin : 45 personnes présentes

Intervention de l'association E-enfance du 27 au 30 juin dans 5 écoles : 232 élèves de CE et CM sensibilisés à l'usage d'internet et des réseaux sociaux

Ciné-débat sur le harcèlement scolaire et cyberharcèlement le 12 juin pour les deux collèges de Paimpol : 177 élèves présents

UN DÉVELOPPEMENT DE LA PROSTITUTION

Sensibilisation « Le système prostitutionnel : comprendre pour agir » par l'Amicale du Nid le 26 octobre pour 10 professionnels de l'UCO

UN MANQUE D'OCCUPATION CHEZ LES JEUNES, UNE DES CAUSES DE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Démarchage de structures (associations, institutions) pour accueillir et accompagner les jeunes exclus des établissements scolaires : 20 volontaires

Des démarches des partenaires institutionnels pour la mise en place d'une « cellule de veille » pour échanger sur les situations de jeunes en difficultés

CONSTATS

ACTIONS RÉALISÉES ET PUBLIC TOUCHÉ

Financement des postes de :

- L'Accompagnatrice sociale du service « Avec Elles »
- L'Intervenante Sociale en Gendarmerie

Exposition de Delphine Herrou et témoignage de Florence Torrollion dans deux établissements scolaires : environ 250 élèves sensibilisés

Spectacle « loto des droits des femmes » dans trois établissements en octobre : 280 élèves sensibilisés

Deux semaines sur les violences intrafamiliales (novembre 2023) :

- Un ciné-débat à Paimpol : 30 personnes
- Une initiation au kravmaga à Guingamp : 26 femmes
- Un spectacle « loto des droits des femmes » à Callac : 23 personnes
- Une conférence gesticulée sur les agissements sexistes et sexuels au travail, à Paimpol : 50 personnes
- Une pièce de théâtre à Guingamp : 200 personnes

Spectacle FOM sur l'identité homme/femme présenté à Paimpol en décembre : 90 lycéens sensibilisés

Interventions du CIDFF sur les stéréotypes et l'égalité fille/garçon dans trois écoles : 170 élèves sensibilisés

DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

L'ÉGALITÉ H/F, UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ



CONSTATS

ACTIONS RÉALISÉES ET PUBLIC TOUCHÉ

**UNE CONSOMMATION D'ALCOOL IMPORTANTE
UNE CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS À NE PAS NÉGLIGER**

Intervention de Camel Guelloul pour alerter sur les conduites addictives dans trois établissements : 190 élèves sensibilisés

UN NOMBRE IMPORTANT D'ACCIDENTS

Une journée prévention routière pour les seniors faite à Pontrieux : 38 personnes présentes

CYBER-SÉCURITÉ

10 élus et secrétaires ont assisté à une formation proposée par le groupement de gendarmerie à Saint-Agathon le 10 novembre

En 2023, 2100 personnes ont été sensibilisées et/ou mobilisées par les actions proposées par le CIAS.



Groupes de travail

En parallèle des actions mises en place, le CIAS coordonne des groupes de travail :

- Chefs d'établissement scolaire : participation de 20 collèges et lycées aux 3 rendez-vous proposés
- Violences intrafamiliales : 3 rencontres programmées réunissant 16 partenaires
- Groupe de soutien pour les victimes de violences conjugales : 36 femmes sont inscrites au sein du groupe, 12 sont présentes en moyenne à chaque séance
- Tranquillité publique : un temps de travail organisé à Paimpol



Financement d'actions et dispositifs de prévention

Le CIAS a publié un appel à projets début 2023 pour que les promoteurs et les partenaires du territoire puissent s'inscrire dans les priorités définies dans le CISPDR.



Par le biais de cet appel à projets, le CIAS a ainsi soutenu financièrement 12 actions/dispositifs déployés sur le territoire de l'Agglomération :

- **L'association Beauvallon** au titre de la prévention spécialisée : tournées de proximité, accompagnements individualisés, chantiers éducatifs, alternative à l'exclusion...
- **L'association SESAM** au titre du programme de prévention et promotion de la santé à destination de collégiens
- **L'association Maison de l'Argoat** pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation des jeunes aux question d'égalité et de respect
- **L'ADAJ** (Association Départementale Alternatives Judiciaires) au titre de trois projets : l'aide aux victimes, le centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales et la lutte contre la radicalisation
- **Le CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) au titre de la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes
- **L'association Image qui Parle** au titre du projet artistique « Huis clos » sur les violences faites aux femmes : création d'un temps fort à Guingamp (ateliers, collage, installation, soirée thématique...)
- **L'association Le Gué** au titre de l'espace rencontre
- **Le CCAS de la Ville de Guingamp** au titre d'un projet de prévention routière

En parallèle, deux **conventions d'objectifs et de moyens** sont en cours :

- L'une concernant le poste de l'Intervenante Sociale en Gendarmerie
- L'autre concernant le Service « Avec Elles » de la Maison de l'Argoat



Le loto des droits des femmes sera joué mardi

Callac — Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, ce spectacle atypique, poétique et pédagogique, ouvert à tous, sera joué, mardi soir, à la salle des fêtes.

Le rendez-vous

Florence Bécher, comédienne de la compagnie Capitaine Florence, et Gaspard Vendure, de la compagnie Drôle d'Hazard, se sont associés pour créer Le loto des droits des femmes.

Un spectacle de sensibilisation aux droits des femmes, qui s'inscrit dans le cadre du contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation, pour lequel le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Guingamp-Paimpol agglomération organise des actions de prévention tout au long de l'année.

Lutter contre les violences faites aux femmes

« Depuis 1999, le 25 novembre est la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, rappelle Emeline Mazuné, chargée de développement social au CIAS. Afin de soutenir cette cause nationale, le CIAS organise, du jusqu'au vendredi 15 décembre, différentes actions autour de ce thème. »

Le loto des droits des femmes, dont ce sera, mardi, la 4^{ème} représentation, à Callac, est une conférence cloverquée sur les droits des femmes.



Cybercriminalité : les communes,

Dangers d'internet : « à l'abri de rien » se forment soirée prévention mercredi

Organisée par le CIAS de Guingamp, une soirée de prévention contre les dangers d'internet pour les enfants se tiendra à l'Université Catholique de l'Ouest, mercredi, de 18 h à 20 h.



« Je me suis drogué de mes 13 ans à mes 30 ans »

Camel Guellou, Finistère, parcourt la Bretagne, et même la France, pour sensibiliser les jeunes aux conduites addictives. Son témoignage, sans détour, a toujours de l'écho. Il était, jeudi, à Guingamp.

Témoignage

« Je me suis drogué de mes 13 ans à mes 30 ans. J'ai perdu mon père à 13 ans et à partir de ce jour-là, j'ai perdu mes vies. La drogue est toujours présente, sans détour. Les mots de Camel Guellou, viraient les parents comme des coups de poignard. Il n'y a qu'à voir cette jeune étudiante, en larmes à l'issue de la conférence, une fois tout le monde sorti du amphithéâtre. »

J'ai, plus de 60 ans en psychologie à l'université catholique de l'Ouest (UCO) de Guingamp, ont pu écouter l'histoire de Camel Guellou, ancien toxicomane, venu sensibiliser. Le matin, j'étais au tour des scènes du Restour à Pabu. La finon n'a pas la réputation de tourner autour du pot. C'est sa méthode. Droit et direct. « Je leur amène tellement de choses dans la figure qu'ils se disent qu'ils ont peur de parler. » Ça bricole. « À peine sorti du lycée ce matin (jeudi), j'étais déjà des papotes de paroles sur l'heure de midi. J'en ai eu, comment je peux faire... »



37 personnes aux ateliers de prévention routière



ÉCOLE PUBLIQUE. Sensibilisation sur l'égalité filles-garçons

Au cours du diagnostic local de sécurité réalisé début 2021 dans le cadre du CISPDR (Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation), les différents professionnels du territoire interrogés ont fait part de leurs inquiétudes sur différents sujets, notamment l'égalité fille-garçon.

En réponse aux besoins identifiés par les directeurs et professeurs d'école à ce sujet, le CIAS a sollicité le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), expert sur la question. Cette association exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État. L'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes ainsi que de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.



Développement social

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_212-DE

La feuille de route du CIAS se décline de la manière suivante :

- Observatoire de l'Action Sociale
- Animation et coordination d'un réseau « Actions sociales »
- Relais d'information avec l'Agglomération, les Institutions (CD 22) et les associations
- Soutien technique et juridique aux communes
- Organisation de conférences / réunions thématiques
- Proposition de formations pour les élus
- Programmation d'évènements et d'actions
- Repérage et suivi des personnes en difficultés



L'Observatoire de l'Action Sociale

L'Observatoire de l'Action Sociale est chargé du suivi des travaux de l'ABS, de l'examen ou l'élaboration de programmes d'actions et peut émettre un avis sur les appels à projets diffusés par le CIAS.

En 2023, les membres ont ainsi pu échanger sur :

- L'actualité des partenaires
- Les projets de développement social
- Des collaborations : cafés des solidarités, espaces de vie sociale
- La préfiguration d'un forum de l'action sociale



Temps de travail avec les CCAS et communes

Sept rencontres ont été programmées en 2023 réunissant au total une trentaine de CCAS et communes représentés par les Présidents, Vice-présidents des CCAS et/ou les adjoints aux affaires sociales.

Lors de ces temps de travail les participants ont pu échanger ou travailler sur les thématiques suivantes :

- Réunions d'information et d'échanges : Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale, présentation et visite d'un Espace de Vie Sociale
- Présentation de dispositifs et des programmes de prévention : Mutuelle Solidaire, Plateforme de mobilité, programme CISPDR, « Ateliers Bien Vieillir en Bretagne »
- Concrétisation d'outils : annuaire des aides sociales, règlement pour l'attribution des aides facultatives et projet de règlement intérieur des CCAS
- Recensement et besoins des élus
- Veille juridique



Suivi et financement d'actions de développement social

Le CIAS a publié un appel à « initiatives locales de développement social » pour soutenir le développement de réponses sociales adaptées au contexte actuel.

Le CIAS a soutenu 7 initiatives locales portées par 6 associations et 1 CCAS :

- Aide au démarrage pour la création et l'aménagement d'un jardin pour les adhérents du Groupe d'Entraide Mutuelle Chlorophylle de Guingamp
- Aide au démarrage pour la création d'un centre itinérant - projet porté par les Restos du Coeur
- Consolidation de la plateforme de mobilité sur le territoire de l'agglomération - projet porté par l'Association WIMOOV
- Prise en charge de 2 mois de loyer de la maison de Saint-Clet au profit de l'Association de Solidarité avec Tous les Immigrés - ASTI
- Aide au démarrage du café solidaire de Runan - le Kistin Café
- CCAS de Guingamp - territoire d'intégration : Apprentissage du français, accès à l'emploi, accès la mobilité, accès au logement, à la santé, à la parentalité
- Soutien au fonctionnement général et appui à la réalisation de 3 actions (conférences, exposition et festival) au profit du collectif de soutien aux migrants



liberté, égalité, mobilité!



Suivi et financement de dispositifs

Pour lutter contre le non-recours aux soins et pour lever les freins à la mobilité des publics fragiles, le CIAS a poursuivi son engagement sur 3 dispositifs :

- Le suivi du dispositif de Mutuelle Solidaire (Just): mise en place et relais de la communication, coordination de la logistique
- La co-animation d'une plateforme de mobilité (WIMOOV) : financement du dispositif, pilotage des instances, évaluation du dispositif, coordination de la logistique
- La délivrance de titres de transport aux réfugiés : accès au réseau et prise en charge des demandes de transport scolaire



La presse en a parlé

SANTÉ. Une mutuelle sociale et solidaire pour tous

Une rencontre s'est déroulée dernièrement en mairie à l'initiative du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Le but de cette rencontre était d'informer localement les habitants de la convention signée entre le CIAS et la Mutuelle santé Just.

« Avec ce partenariat, des tarifs réduits pour une complémentaire santé de qualité ont été négociés pour permettre à tous de se soigner », explique Yannick Henrion, directeur du CIAS.

Les gammes sont adaptées aux besoins de santé de chacun et les garanties permettent le remboursement des soins en médecine, hospitalisation, auditif, dentaire, optique et bien-être.



Développement social

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_212-DE

-  Rendez-vous CIAS/CCAS
-  Observatoire de l'action sociale
-  Permanences dispositifs

